



Rapport sur le rendement environnemental 2013

Depuis 1997, l'Administration poursuit le travail entrepris jusque-là par Transports Canada avant de lui confier l'exploitation de l'aéroport en vertu d'un accord de cession de bail. L'Administration a publié le premier rapport sur son rendement environnemental en 2007, suivi de rapports en 2008, 2010, 2011 et 2012. Ces rapports ont alors fait état de son rendement en regard des objectifs qu'elle s'était fixés et des réalisations ou améliorations requises pour minimiser l'incidence de ses activités sur l'environnement, tout en gardant à l'esprit que sa première priorité demeure la sécurité. Le rendement environnemental de l'Administration s'inscrit étroitement dans la politique sur l'Engagement de responsabilité sociale de l'Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa, laquelle est disponible sur demande.

Voici un aperçu des résultats de 2013.

QUALITÉ DES EAUX PLUVIALES

Dégivrage des aéronefs (utilisation d'éthylène glycol)

Objectif 2013

Aucun dépassement de la ligne directrice

Rendement

Aucun dépassement en 2013. Aucun dépassement de la Ligne directrice sur le glycol (100 mg/l) depuis l'hiver 2005-2006 à l'intérieur des limites de la propriété.



Objectif 2014

Aucun dépassement

Méthode

Poursuivre les contrôles et rectifier tout problème identifié

Utilisation d'urée pour le dégivrage de la piste/de la voie de circulation/de l'aire de trafic

Objectif 2013

Aucun dépassement de la ligne directrice

Rendement

Aucun dépassement en 2013. Aucun dépassement de la ligne directrice sur l'ammoniac non ionisé (0,1 mg/l) depuis l'hiver 2001-2002. Nota : L'urée se transforme en azote ammoniacal non ionisé.



Objectif 2014

Aucun dépassement

Méthode

Poursuivre l'utilisation de produits de remplacement

Avitaillement, entretien de l'équipement, préparation des avions (déversements)

Objectif 2013

Moins de 0,5 déversement par 1 000 mouvements d'avions et aucune incidence de déversement hors de la propriété

Rendement

En 2013, 0,72 déversement a été enregistré par 1 000 mouvements d'avions (en regard de 0,77 en 2012, 0,88 en 2011 et de 0,82 en 2010). Il n'y a eu aucune incidence de déversement hors de la propriété et la moindre incidence de déversement sur la propriété a été signalée et corrigée. Tous les déversements signalés sont survenus sur une surface dure et ont été nettoyés avant de pénétrer dans le sol ou dans l'eau de surface. Aucun déversement n'a pénétré dans le sol, les eaux de surface ou les eaux souterraines.



Objectif 2014

Assurer aucune incidence de déversement hors de la propriété
Remédier à tout déversement qui survient sur les lieux

Méthode

Entretien de l'équipement et sensibilisation des employés

Construction et démolition de bâtiments

Objectif 2013

Aucune incidence environnementale significative

Rendement

En 2013, l'Administration a fait construire dans les limites du campus aéroportuaire un poste d'alimentation en eau, une station de recharge pour les équipements électriques et un bâtiment d'entretien et a remis en état la promenade Paul Benoit. Des évaluations environnementales ont été réalisées pour tous les projets.



Objectif 2014

Aucune incidence environnementale significative

Méthode

Réaliser les évaluations environnementales le plus tôt possible et mettre en œuvre les mesures d'atténuation

QUALITÉ DES EAUX SOUTERRAINES

Anciens réservoirs de stockage des combustibles, utilisation de produits de dégivrage

Objectif 2013

Suivre le programme de surveillance des eaux souterraines de l'Administration

Rendement

Le programme de contrôle des eaux souterraines a été suivi à quelques exceptions près en raison de la destruction de certains puits lors de la construction ou de l'impossibilité de localiser certains puits de surveillance.



Objectif 2014

Remplacer les puits de surveillance abandonnés, réviser et mettre en œuvre le programme de contrôle des eaux souterraines mis à jour

Méthode

Embaucher un entrepreneur pour l'installation de nouveaux puits de surveillance, procéder aux prélèvements d'échantillons prévus et actualiser le programme de surveillance des eaux souterraines s'il y a lieu. Poursuivre la mise en œuvre du programme de contrôle des eaux souterraines

GESTION DU BRUIT DES AÉRONEFS

Atterrissages, décollages et survols

Objectif 2013

Réduire les plaintes à 0,45 plainte par 1 000 mouvements d'aéronefs ¹

Rendement

En 2013, 0,61 plainte a été enregistrée par 1 000 mouvements d'aéronefs (en regard de 0,47 en 2012, de 0,5 en 2011, et de 0,61 en 2010). Aucune violation des procédures d'atténuation du bruit n'a été enregistrée depuis 2005.



Objectif 2014

Poursuivre le suivi des plaintes sur le bruit et identifier les problèmes récurrents
Travailler avec NAV CANADA à minimiser l'impact du bruit sur nos voisins

Méthode

Répondre aux demandes d'information en temps opportun, travailler avec la Ville d'Ottawa pour s'assurer que les principes de la zone d'influence d'exploitation de l'Aéroport d'Ottawa (ZIEAO) sont respectés et œuvrer de concert avec NAV CANADA à minimiser le bruit dans les quartiers résidentiels

GESTION DES MATIÈRES DANGEREUSES

Déchets provenant des bâtiments et de l'entretien de l'équipement

Objectif 2013

Poursuivre le recyclage de la totalité des matières dangereuses

Rendement

En 2013, la totalité des matières dangereuses ont été recyclées, y compris : 210 kg d'aérosols; 166,5 kg de batteries; 800 kg de batteries au plomb-acide; 7 914 pieds de tubes fluorescents; 442 kg de lampes aux halogénures métalliques; 84 ampoules halogènes; 544 ballasts de lampes usagés; 1 210 lampes fluorescentes compactes; 11 kg de mercure; 7 536 l d'huiles usées; près de 100 kg de déchets électroniques; et 150 l de naphta.



Objectif 2014

Continuer à recycler la totalité des matières dangereuses

Méthode

S'assurer que les matières dangereuses recyclables sont recyclées et surveiller les efforts de recyclage

ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

Les projets auxquels pourrait s'appliquer la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE)

Objectif 2013

Continuer à évaluer les projets selon la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementales (2012)*

Rendement

Tous les projets auxquels pouvaient s'appliquer la LCEE ont été évalués. Les travaux effectués à l'intérieur tels que des rénovations ou mises à neuf ont été évalués à l'interne dans le cadre de réunions hebdomadaires du Comité technique de l'aéroport.



Objectif 2014

Évaluer tous les projets conformément à la *LCEE 2012*

Méthode

Assurer un contrôle des projets par l'entremise du comité technique de l'aéroport et du processus d'obtention de permis de modification d'installation et réussir l'évaluation environnementale requise

RÉDUCTION/RECYCLAGE DES DÉCHETS

Déchets générés par les aéronefs, les restaurants, l'entretien des installations, des aires publiques et les bureaux

Objectif 2013

Porter le taux de réorientation de l'ensemble des déchets à 35 %, exclusion faite des matières dangereuses

Rendement

En 2013, le taux de réorientation enregistré a été de 30 % (par rapport à 18 % en 2006). En excluant les déchets internationaux, le taux de réorientation des déchets aurait été de 33 %.



Objectif 2014

Améliorer le taux de réorientation des déchets, exclusion faite des matières dangereuses.

Méthode

Travailler avec les lignes aériennes, les concessionnaires et le public afin de les sensibiliser au recyclage et créer des programmes de réduction des déchets.
Travailler avec les compagnies aériennes et les organismes de réglementation afin d'être autorisé à réorienter les déchets recyclables provenant de vols internationaux

QUALITÉ DE L'AIR

Émissions des véhicules, des aéronefs et des bâtiments

Objectif 2013

Aucune augmentation des émissions de gaz à effet de serre découlant des activités de l'Administration

Rendement

En 2013, les émissions de gaz à effet de serre relevant du contrôle de l'Administration de l'aéroport ont été estimées à 10 520 tonnes (en regard de 10 251 tonnes en 2012 et de 10 106 tonnes en 2011). Il convient de souligner que les émissions varient grandement en fonction des conditions météorologiques.



Objectif 2014

Ramener les émissions au niveau de 2010 ou à 9 456 tonnes

Méthode

Continuer de surveiller la qualité de l'air et mettre en œuvre les mesures de réduction des gaz à effet de serre possibles

INITIATIVES ÉCOLOGIQUES

Approvisionnements

Objectif 2013

Privilégier l'utilisation de produits écologiques

Rendement

En 2006, l'Administration a remplacé autant qu'elle a pu ses produits de nettoyage et d'entretien par des produits écologiques. Cette pratique se poursuit depuis.



Objectif 2014

Continuer à privilégier les produits écologiques

Méthode

Continuer à promouvoir les achats écologiques

SENSIBILISATION

Formation

Objectif 2013

Mener à bien la formation de sensibilisation

Rendement

La formation a été complétée à certains égards en fonction des besoins spécifiques. La matrice de sensibilisation et de formation a été élaborée et respectée.



Objectif 2014

Poursuivre la formation relative aux procédures normales d'exploitation (PNE)

Méthode

Suivre la matrice

EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE²

Consommation d'eau

Objectif 2013

Réduire la consommation d'eau autant que possible

Rendement

La quantité d'eau consommée d'une année à l'autre varie en raison de divers facteurs notamment le nombre de passagers et la météo. En 2013, la consommation a été de 18,0 m³ par 1 000 passagers (en regard de 17,36 m³ en 2012, de 19,51 m³ en 2011 et de 19,6 m³ en 2010).



Objectif 2014

Réduire la consommation d'eau autant que possible

Méthode

Continuer à privilégier les nouvelles technologies sur le marché qui assurent un gain d'efficacité et poursuivre un programme d'entretien proactif qui rehausse l'efficacité des systèmes mécaniques du bâtiment

Consommation d'électricité

Objectif 2013

Réduire la consommation d'électricité autant que possible

Rendement

La consommation d'électricité varie d'une année à l'autre en raison de divers facteurs notamment le nombre de passagers et la météo. En 2013, la consommation d'électricité a été de 5,76 kWh/passager (par rapport à 5,84 kWh en 2012, 5,96 kWh en 2011 et 5,96 kWh en 2010).



Objectif 2014

Réduire la consommation d'électricité autant que possible

Méthode

Continuer à privilégier les nouvelles technologies sur le marché qui assurent un gain d'efficacité et poursuivre un programme d'entretien proactif qui rehausse l'efficacité énergétique des systèmes mécaniques du bâtiment

Consommation de gaz naturel

Objectif 2013

Réduire la consommation de gaz naturel autant que possible

Rendement

La consommation de gaz naturel varie d'une année à l'autre en raison de divers facteurs notamment le nombre de passagers et la météo. En 2013, la consommation de gaz naturel a été de 14,7 m³ par m² de superficie (par rapport à 13,8 m³ en 2012, 14,0 m³ en 2011 et 13,8 m³ en 2010).



Objectif 2014

Réduire la consommation de gaz naturel autant que possible

Méthode

Continuer à privilégier les nouvelles technologies sur le marché qui assurent un gain d'efficacité et poursuivre un programme d'entretien proactif qui rehausse l'efficacité énergétique des systèmes mécaniques du bâtiment

L'Administration poursuivra ses efforts en vue d'atteindre les buts et objectifs qu'elle s'est fixés. Certains de ces buts et objectifs sont difficiles à atteindre en raison des nombreux facteurs imprévus et variables qui échappent à son contrôle. L'Administration se concentrera en particulier sur la réduction des déchets et des émissions de gaz à effet de serre.



1 L'AAIMCO a peu de contrôle sur le nombre de plaintes qui lui sont adressées.

2 Pour les résultats antérieurs à 2010, veuillez communiquer avec l'AAIMCO.